

# Présentation du poste de Responsable du BDE

# Cadre

Le BDE est dédié à la relation aux entreprises dans chaque lycée.

Il est mis en place dans le cadre de la réforme.

Il se situe au « Pôles Entreprise », dans le hall du lycée (ancien bureau F Vrga).

Pour rappel, le Pôles Entreprise se compose de la :

- DDFPT (I Gatinet)
- ATDDFPT (P Bonhomme)
- RDBE (F Michelet)



# Les missions du BDE

Réparties en 3 grands axes :

- Développement et suivi des partenariats avec les acteurs économiques du territoire
- Mise en œuvre de la relation Ecole/Entreprise dans le parcours des apprenants
- Organisation des temps de formation en entreprise.



# AXE 1

## Mettre en place et suivre des partenariats avec des acteurs économiques du territoire

- Formaliser, suivre et développer les partenariats
- Organiser des événements : accueil tuteurs, forums des métiers, remise des diplômes, projets pédagogiques communs, interventions d'acteurs professionnels...
- Contribuer à l'évolution de la carte des formations
- Collecter la taxe d'apprentissage



# AXE 2

## Faire vivre la relation Ecole/Entreprise dans le parcours des apprenants

- Le BDE fait fonction d'appui à :
  - la préparation des PFMP
  - la valorisation des compétences acquises en PFMP
  - l'insertion professionnelle des élèves de terminale avec France Travail et autres acteurs
  - l'organisation du suivi de l'insertion des publics sortants du lycée
- Le BDE contribue au sentiment d'appartenance du LP et installe un réseau des anciens élèves.



# AXE 3

## Organiser les temps de formation en milieu professionnel

- Recenser, suivre, actualiser des lieux d'accueil de PFMP
- Communiquer auprès des R.H et tuteurs pour professionnaliser les PFMP
- Être un appui pour :
  - les élèves dans la recherche de PFMP
  - les professeurs dans l'organisation du suivi des élèves en PFMP
- Suivre les allocations de PFMP
- Soutenir la mobilité européenne et internationale



**Merci pour votre attention.**

